

Conclusions du Conseil européen d'Édimbourg: déclaration sur la Russie et la CEI (11 et 12 décembre 1992)

Légende: Le 12 décembre 1992, lors du Conseil européen d'Édimbourg, les Douze adoptent une déclaration sur les relations futures entre la Communauté européenne, la Russie et la Communauté des États indépendants (CEI).

Source: Conseil européen d'Édimbourg- Conclusions de la présidence (Édimbourg, 11-12 décembre 1992), Déclaration sur la Russie et la Communauté des États indépendants (SN 456/92 Partie D). Bruxelles: Conseil des Communautés européennes, 1992.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conclusions_du_conseil_europeen_d_edimbourg_declaration_sur_la_russie_et_la_cei_11_et_12_decembre_1992-fr-365c85c4-6d09-472b-907e-a67345b793cc.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Conclusions du Conseil européen d'Edimbourg: déclaration sur la Russie et la CEI (11 et 12 décembre 1992)

Un an après la dissolution de l'Union soviétique, le Conseil européen réaffirme son engagement de faciliter le passage du communisme à la démocratie.

Les peuples de la Communauté européenne tissent de nouveaux liens d'amitié avec les peuples de Russie et de la CEI. Notre but est la pleine intégration de ces Etats dans le système politique et économique mondial. Nous souhaitons instaurer de nouvelles relations entre partenaires égaux, fondées sur le respect de la souveraineté, sur les mêmes valeurs de liberté, de démocratie, de droits civiques et politiques et de bien-être social, ainsi que sur les principes de l'économie de marché et de la libre entreprise.

Malgré les inévitables difficultés rencontrées, d'importants progrès ont été réalisés, et ce en une année seulement. Le gouvernement de Russie, sous la direction du Président Eltsine, a introduit des réformes concrètes d'importance historique. Nous appuyons fermement le processus de transformation en cours visant à bâtir une Russie libre, unie et prospère.

La coopération se développe rapidement entre la Communauté et ses Etats membres et les pays de la CEI. Elle s'étend à des domaines qui n'avaient pas été abordés jusqu'ici. Des entreprises communes dans le domaine des affaires sont mises sur pied et de nouvelles relations politiques instaurées. Des échanges amicaux voient le jour à différents niveaux. Des efforts conjoints sont déployés pour faire face aux crises internationales.

Nous nous engageons à développer cette coopération. Nous continuerons de soutenir avec la plus grande vigueur possible ceux qui luttent pour la démocratie. Nous nous efforcerons de développer les échanges, les investissements et la coopération technique. Nous sommes pleinement conscients des nombreux problèmes de minorités nationales ; nous oeuvrerons étroitement avec ceux qui sont animés du souci de prévenir les situations de confrontation et de trouver des solutions pacifiques là où des conflits ont éclaté.

Le Conseil européen conçoit le partenariat avec les pays membres de la Communauté des Etats indépendants comme un engagement à long terme de rapprocher nos peuples au cours de la génération à venir.